

CAHIER DES CHARGES pour PREPARATION DU GRAND CONCERT 2021

1 - BASES DE CHOIX

Programme

- faire venir des interprètes qui attirent du monde (programme accessible au grand public)
- changer de style, ou non, par rapport aux précédents concerts ?

Enveloppe budgétaire

- grand maximum 10 000€ sachant qu'à ce jour nous n'avons pas dépassé les 8700€ (plutôt 8500€)
- somme comprenant tous les frais :
 - ensemble musical, chef d'orchestre, solistes etc...
 - charges et taxes,
 - matériel (ex. piano, estrade ...)
 - hébergement/voyage (si nécessaire), repas....

Présentation de la prestation : la plus complète possible pour ne pas avoir de surprises désagréables !

- Préciser la composition du groupe musical, l'effectif, avec le nom des solistes (si nécessaire), chœur ou non...
- Donner le programme musical exact
- Durée à prévoir : 1h30 environ de concert + entracte
- Proposition de budget négociable ou non ?

2 - APPEL A PROJET

Dès que ce cahier des charges sera validé par les membres présents à notre réunion, il sera envoyé à tous les présidents des clubs pour qu'ils en informent leurs membres et réalisent les appels à projets, avec précision du cahier des charges à respecter.

Réception des projets jusqu'au (**Date à définir**) par mail au président de chaque club et à moi-même (**Impliquer les présidents élus ou non**)

3 - COMITE DE SELECTION et DECISION

Il est composé par les présidents **et/ou** présidents élus des différents clubs engagés dans le Grand Concert (ou par un membre référent nommé par le président).

Choix : Chaque proposition de projet est discutée par rapport au cahier des charges :

- Intérêt musical de la formation
- Intérêt du programme proposé
- Budget
- Durée de la prestation

Vote (bulletin secret ou main levée – à définir)

Une voix par club présent ou représenté

Classement des projets par nombre de voix obtenues

Si égalité entre plusieurs projets, nouveau vote entre projets ayant eu le plus de voix

Si à nouveau égalité, il faut définir comment départager !

TIMING ORGANISATONNEL pour le Concert 2021

Les président(e)s des 2 années sont concernés (donc président + président élu), et les responsables COPIL Grand Concert des 2 années

- **janvier/février 2021** : choix de la date pour l'année suivante avec l'Opéra Comédie (*date prévue ????)*

- février/mars:

Lancement de l'appel à projet

Réunion du comité de sélection et détermination de l'ensemble musical choisi selon cahier des charges

- avril : choix définitif après discussion ou négociation si nécessaire avec l'ensemble musical

- début juin : envoi du projet à la Métropole pour demander l'accès gracieux à l'Opéra Comédie;

- septembre/octobre/novembre/décembre : organisation pratique.....

Penser qu'il s'agit d'une action caritative (et non culturelle) qui doit permettre un maximum de recettes pour le ou les bénéficiaires choisis et qui doit attirer des non rotariens.